

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES  
ET DE LA SANTÉ

#### **Arrêté du 3 mai 2016 modifiant l'arrêté du 12 mars 2015 portant nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé des Pays de la Loire**

NOR : AFSZ1630363A

La ministre des affaires sociales et de la santé,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles D. 1432-15 à D. 1432-17 ;

Vu le décret n° 2014-658 du 23 juin 2014 relatif aux conseils de surveillance des agences régionales de santé, notamment son article 1<sup>er</sup> ;

Vu l'arrêté du 12 mars 2015 portant nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé des Pays de la Loire,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé de Pays de la Loire :

1° Au titre du I (3°, a) de l'article D. 1432-15, en qualité de représentants des collectivités territoriales :

Mme Catherine DEROCHE, titulaire ; M. Philippe HENRY, suppléant ; M. Jean-Michel BUF, suppléant, désignés par le président du conseil régional.

#### Article 2

Le secrétaire général des ministères chargés des affaires sociales est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* des ministères chargés des affaires sociales.

Fait le 3 mai 2016.

Pour la ministre et par délégation :  
*Le secrétaire général des ministères  
chargés des affaires sociales,*  
P. RICORDEAU